

AUTORISATION PARENTALE ET DROIT A L'IMAGE

Représentant OU Représentant légal

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

N° de téléphone

.....

Autorise le mineur ci-dessous :

Nom : Prénom : Age :

à jouer aux jeux vidéo présents à Le salon du geek du 9 au 10 Novembre 2024.

Cochez cette case si vous autorisez ce mineur à jouer aux jeux vidéo classés PEGI 16 et PEGI 18 (système de classification par âge).

Avec cette signature j'autorise aussi le droit a l'image (prise de photo et vidéos durant les tournois, éventuels interview ou encore photo lors de la remise des prix). Ces photos peuvent être mis sur les réseaux sociaux ou internet ainsi que le site de l'organisateur, ...



Date et signature :

.....

REGLEMENT D'UTILISATION DES JEUX VIDEO (à conserver)

- L'accès au service jeux vidéo est tournois son proposé gratuitement à la brocante du geek.
- Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte durant toute la durée de la compétition. Les enfants de 8 ans et plus non accompagnés doivent être munis d'une autorisation parentale.
- L'espace jeux vidéo est sous la responsabilité de l'association kaio gaming présente : elle est seule habilitée à installer les jeux vidéo, à manipuler les consoles et à prendre des décisions d'exclusion en cas de mauvais comportement.
- En cas de détérioration du matériel, l'utilisateur devra le remplacer ou le rembourser au prix d'achat.